



Assemblée Générale des syndicats de la Plasturgie.

19 juin 2013 de 9h à 17h

Le chantage "Donnant, donnant" ne passe pas!

La chambre patronale quitte la séance plénière

Chers (es) Camarades,

Sitôt, l'accord ANI scélérat signé par la CFDT, la CFE-CGC et CFTC avec le MEDEF, la chambre patronale de la Fédération de la plasturgie voulait imposer ses choix, en matière de santé, dans un accord de branche qui correspond, ni plus ni moins, au projet de loi sur la sécurisation professionnelle et la compétitivité (ANI).

Copier-coller, la Fédération de la plasturgie sait faire et mal. En échange, elle demandait aux organisations syndicales de salariés de valider un Accord sur la Commission de Validation des accords qui ouvrait la porte en grand à la dérèglementation du Code de travail et de la Convention Collective Nationale, notamment sur les heures supplémentaires, forfaits jours, etc...

TOLÉ GÉNÉRAL (hormis CFDT, syndicat d'accompagnement des patrons) dans la salle.

La CGT se félicite de l'avancement des négociations sur la prévoyance dite lourde « Décès Invalidité Incapacité » et de l'ouverture de négociations sur la prévoyance Santé dans la branche. Quand on sait que plus de 50 % des entreprises de la plasturgie ont un effectif de moins de 20 salariés et, de ce fait, peu d'accords de santé existent.

Permettre, à tous les salariés des Très Petites Entreprises, d'avoir une complémentaire santé et une prévoyance « Décès Invalidité et Incapacité » ne serait que justice rendue pour eux. La plasturgie est un métier difficile aux horaires décalés et, très souvent, dans des conditions de travail très pénible. Le Patronat de la plasturgie souhaitait, à travers un projet d'accord sur la validation des accords, accentuer la flexibilité du travail en augmentant le contingent annuel d'heures supplémentaires et le forfait jour. L'ANI étant passé par là, ce fut une aubaine pour eux et une régression sociale pour les salariés.

Devant le refus des organisations syndicales de déroger à la Convention Collective Nationale, la chambre patronale quitte la séance plénière.

C'est une première victoire pour les salariés, mais il va falloir imposer nos revendications en nature de santé et prévoyance.

Ce sont les patrons, de par leur stratégie d'entreprise et d'organisation du travail, qui sont responsables de l'état de santé des salariés.

Alors oui, les salariés devraient se mobiliser contre ces attaques de droit du travail.

Le 5 mars 2013, 200000 salariés étaient dans la rue pour empêcher que l'accord ANI soit retranscrit en loi et nous devons continuer à mener ce combat, tout comme, à exiger des augmentations de salaires sensibles qui reconnaissent la qualification des salariés.

Le Patronat, depuis 1945, rêve d'une société sans protection sociale et sans Code du travail pour exploiter, encore plus, les salariés. Le gouvernement socialiste vole à son secours en lui accordant cette loi et le crédit impôt de 20 Milliards.

Le travail humain serait un coût pour eux, alors que les bénéficiaires des entreprises ne cessent de croître pour alimenter les poches des actionnaires. Rien pour les investissements, rien pour les salaires, alors que la valeur ajoutée, c'est-à-dire, la richesse créée par les salariés, a augmenté de 35 %, de 2000 à 2010, passant de près de 7 Milliards d'Euros à 8.3 Milliards d'Euros, soit de 43078 € à 58429 € par salarié.

L'argent existe, allons le chercher !

Exigeons, partout, l'ouverture des NAO immédiates.

Refusons l'accord ANI sur la sécurisation de l'emploi qui ne sécurise que le portefeuille des patrons.

L'heure est grave! Seule l'action permettra de stopper cette escalade de recul de droits de notre société.

La CGT, dans le 50^{ème} congrès, appelle à une semaine de mobilisation et d'action avec une journée d'action dans la semaine du 2 au 5 avril 2013.

Les salariés de la Plasturgie doivent se faire entendre et se mettre en grève en avril.

Tous dans l'action pour exiger de nouveaux droits et ne pas en perdre.

La Fédération vous propose de nous réunir en Assemblée Générale de Branche le 19 juin 2013 à Montreuil.

Nous comptons sur toutes et tous pour y participer, c'est pourquoi nous avons besoin, dès réception de la présente, que **vous nous retourniez le plus rapidement possible le bulletin de participation ci-dessous.**

Dans l'attente de se rencontrer, recevez, chers (es) camarades, nos fraternelles salutations.

Yves PEYRARD

Secrétaire Fédéral

✂



Bulletin de participation

A remplir et à retourner à la **Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT**
Fax : 01.55.82.69.15 - email : fnic@cgt.fr



ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDICATS DE LA BRANCHE PLASTURGIE

Mercredi 19 juin 2013 - salle Perrouault de 9h à 17h

Syndicat de l'établissement

Adresse :

Tél. : Email :

Participera à l'AG : OUI NON Nombre approximatif de participants :